



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 31 juillet 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire** au sujet du **détournement de fonds chez Caritas**.

La Fondation Caritas Luxembourg est une ONG de développement (ONGD) agréée qui mène des projets de coopération au développement et d'aide humanitaire, dans une quinzaine de pays à travers le monde. Au Luxembourg, la campagne de sensibilisation « Rethink your Clothes » est mise en œuvre par Caritas (en collaboration avec l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg), sous mandat de la Coopération luxembourgeoise.

Lors d'une réunion jointe de la Commission de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de l'Accueil, de l'Égalité des genres et de la Diversité et de la Commission de l'Exécution budgétaire en date du 24 juillet, suite au détournement de fonds chez Caritas, le Premier ministre a annoncé qu'il est essentiel pour le Gouvernement de garantir la continuité des activités de Caritas au Luxembourg pour « les plus vulnérables ». Cependant le Premier ministre a aussi souligné qu'actuellement, le Gouvernement ne transférera plus de fonds à Caritas.

En outre, la radio 100.7 a reporté en date du 26 juillet, que selon le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, il ne serait actuellement pas clair si, et comment, les projets humanitaires et les projets de coopération de Caritas pourront être poursuivis. Le ministère serait en contact avec Caritas pour savoir si les fonds alloués aux projets de Caritas étaient dépensés comme prévu.

Dans ce contexte, je voudrais demander les renseignements suivants à Monsieur le Ministre :

- 1. Combien de projets et programmes de Caritas sont actuellement cofinancés par le ministère de la Coopération et de l'Action humanitaire ?**
- 2. Quels sont ces projets et programmes ? Quelle est la hauteur de la contribution financière de l'État ?**
- 3. Monsieur le Ministre est-il en communication avec les acteurs locaux et les organisations partenaires de Caritas dans les pays-cibles de l'ONG ? Quelles mesures Monsieur le Ministre compte-t-il prendre afin d'éviter une perte de confiance de la part de ces acteurs et partenaires, ce qui pourrait compromettre le travail sur le terrain ?**

4. **Le Gouvernement est-il prêt à garantir que les personnes « les plus vulnérables » dans les pays en développement reçoivent également le soutien nécessaire, même si la structure de Caritas ne serait temporairement plus en mesure de fonctionner ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Joëlle Welfring
Députée